

## *CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CD64*

### *REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – U18F*

#### Sommaire :

<b>ARTICLE 1: EQUIPES</b> .....	1
<b>ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH</b> .....	1
<b>ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION</b> .....	1
<b>ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE</b> .....	1
<b>ARTICLE 5 : PHASES FINALES</b> .....	2
<b>ARTICLE 6 : POINT PARTICULIER</b> .....	2

#### ARTICLE 1: EQUIPES

##### a) Equipes :

Equipes provenant des brassages départementaux

#### ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH

Dimanche à 13h00 par défaut avec dérogation possible.

#### ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION

##### a) Nombre de joueuses : 10 maximum

##### b) Types de licences autorisées (nombre maximum)

- Licences 0C : 10 maximum.
- Licences 1C, 2C, OCT : 5 maximum.

Les licences 1C, 2C et OCT ne sont pas cumulatives, mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille e-marque ne doit, en tout état de cause dépasser le nombre de cinq.

#### ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE

##### Phase de brassage 2 :

Les équipes sont réparties en deux niveaux D6 et D5 à l'issue de la première phase de brassage.

##### Brassage D6 :

16 équipes réparties en 3 poules en matchs aller.

Les 3 premières équipes de chaque poule + la meilleure 4ème du classement inter-poules joueront en D1. Les 6 équipes restantes joueront en D2

### **Brassage D5 :**

15 équipes réparties en 3 poules en matchs aller.

La première équipe de chaque poule plus la meilleure seconde joueront en D2. Les 11 équipes restantes joueront en D3.

### **Phase de championnat à partir du mois de janvier :**

Les équipes issues de la seconde phase de brassage ainsi que les équipes engagées en janvier sont réparties sur trois niveaux D1, D2 et D3.

#### **Championnat D1**

10 équipes réparties en 2 poules de 5.

Les 4 premières équipes de chaque poule se qualifient pour les phases finales

#### **Championnat D2**

10 équipes réparties en 2 poules de 5.

Les 4 premières équipes de chaque poule se qualifient pour les phases finales

#### **Championnat D3**

11 équipes + nouvelles équipes engagées en janvier réparties en 2 poules.

Les 4 premières équipes de chaque poule se qualifient pour les phases finales

### **ARTICLE 5 : PHASES FINALES**

- Quart de finales chez le mieux classé.
  - 1A/4B - 1B/4A - 2A/3B - 2B/3A
- Demi-finales sur terrain désigné.
- Finale sur terrain désigné

### **ARTICLE 6 : POINT PARTICULIER**

Suivant les résultats des brassages ainsi que des nouveaux engagements, la commission Compétitions 5x5 se réserve le droit de modifier la composition des poules des championnats finaux.